

« NOUS AVONS UNE RESPONSABILITÉ POUR FAIRE LE LIEN ENTRE LES DROITS DES TRAVAILLEURS, L'ACTIVITÉ ET LA NÉCESSITÉ DE PRÉSERVER LA PLANÈTE. »

Interview de Denis Gravouil, secrétaire général de la FNSAC-CGT



A l'issue de la Convention citoyenne pour le climat, quelles sont les propositions qui ont retenu votre attention ?

L'ensemble des propositions me paraissent intéressantes car structurantes. Malheureusement les mesures retenues dans le projet de loi Climat & Résilience dévoilé en ce début d'année, ne sont pas à la hauteur.

En tant que citoyen, beaucoup de ces propositions m'intéressent et en tant que syndicaliste, trois d'entre elles retiennent toute mon attention. En premier lieu, les membres de la Convention sont parvenus à articuler des préoccupations de transition écologique avec les enjeux sociaux, abordant par exemple les sujets de relocalisation, d'emplois et d'impacts environnementaux de l'activité. Dans le secteur que je représente, notre vigilance vis-à-vis des délocalisations est permanente. Nous veillons, y compris dans le cinéma en obtenant des aides, à ce que les films ne soient pas tournés dans des pays étrangers à bas coûts contribuant au dumping social. Et cela rejoint la lutte contre le réchauffement climatique puisque les tournages dans les régions françaises limitent les déplacements. Sur ce point, même si notre secteur ne fait pas

partie des plus pollués, il y a toujours besoin de rationaliser, par exemple en regroupant des dates de tournage sur un même territoire. Deuxièmement, le sujet de la réduction du temps de travail a été avancé. La CGT porte aussi cela revendiquant 32 heures ; un tiers des participants de la Convention souhaitaient aller plus loin en proposant 28 heures « sans perte de salaire dans un objectif de sobriété et de réduction de gaz à effet de serre ». Dans notre secteur, la question ne se pose pas tant en termes de durée mais de répartition du temps de travail. Que chacun gagne du temps pour des activités associatives me paraît une piste intéressante.

Troisième proposition à suivre, celle sur le lien entre santé au travail et exigences environnementales avec une illustration, l'utilisation de produits nocifs pour la planète. Dans notre secteur, nous y sommes confrontés au niveau de la construction de décors. Mais là aussi, nous pouvons avancer pour essayer de trouver des protocoles de travail moins agressifs chimiquement, avec des produits plus faciles à recycler. Même dans une profession qui s'estime assez peu polluante, il est crucial d'agir.

150 citoyens réunis pour définir une série de mesures permettant d'atteindre une baisse d'au moins 40 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030. Une méthode inédite qui a mené au projet de loi climat et résilience. Qu'en pensez-vous ?

Solliciter les citoyens pour formuler des propositions en faveur du climat constituait une démarche originale qui présente des intérêts et, en même temps, des limites. Le panel semblait assez représentatif de la population.

La différence avec la méthode « plus classique » de concertation avec les corps intermédiaires est l'absence d'expertise. Pour autant, ces derniers n'ont pas été oubliés. Il y a eu beaucoup de rencontres avec les organisations syndicales, ce qui a créé des liens. Avec les citoyens, nous avons évoqué les sujets de fonds, comme la délocalisation. Mais cette démarche présentait une limite en étant uniquement consultative. La méthode ne va pas jusqu'au bout pour les prises de décision. Dès lors, la Convention aboutit à des mesures, plus précisément « des mesurètes » dictées par des choix économiques. Cela donne l'impression que le recours au participatif a fait office de « coup de com ».

En tant qu'organisation syndicale, comment définissez-vous votre rôle, votre engagement en matière de transition écologique ?

Nous avons une responsabilité pour faire le lien entre les droits des travailleurs, l'activité que nous représentons et la nécessité de préserver la planète. Toute la question est de savoir comment articuler tout cela. Les premières victimes du réchauffement climatique sont les plus pauvres. Notre bataille est de conjuguer transition écologique et justice sociale. Au niveau de la confédération, nous avons diffusé, en mai 2020, avec 20 associations, ONG et syndicats regroupés en un collectif, un plan de « sortie de crise sociale et écologique ».

Sur le terrain, notre fédération travaille sur des outils pour adapter l'activité, avec des effets positifs sur la planète, comme les instruments, mis en place depuis 10-15 ans, de calcul de l'impact écologique des tournages.